



Expulsion par propriétaire

Par **MILI69470**, le **21/01/2011 à 14:22**

Bonjour, Suite à un retard de loyer mon propriétaire me propose verbalement de quitter le logement rapidement en échange de l'effacement de ma dette. Je déménage donc, lors de mon déménagement (qui n'était pas fini) mon propriétaire a forcé la porte d'entrée, changé la serrure et déposé mes affaires sur le trottoir. Une action judiciaire a été menée contre lui, celui-ci se défend d'avoir forcé la porte et prétend avoir eu mes clés et mon accord pour vider le domicile. Sachant que c'est faux et que même s'il avait un double (comme il le prétendait) il n'a pu l'utiliser car j'avais fermé la maison de l'intérieur en laissant les clés dans la serrure et je suis sortie par le garage. Comment faire pour qu'une enquête soit menée afin de trouver le serrurier qui a ouvert les portes et démontrer ainsi la mauvaise foi du propriétaire. Merci d'avance

Par **fabienne034**, le **21/01/2011 à 14:57**

il aurait dû attendre que vous partiez c'est une violation de domicile
1/ ce qui est vrai vous partiez tout de suite en échange de l'effacement de la dette sinon il a trois ans pour vous poursuivre
2/ vous n'étiez pas encore partie qu'il change les serrures sans titre judiciaire
c'est une violation de domicile et une violation de votre droit au logement
il doit vous indemniser !
trop pressé le monsieur !
pour tout savoir sur le bail
<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>

Par **MILI69470**, le **21/01/2011 à 17:13**

Le probleme est qu il pretend que je lui ai donné les clefs.
Alors comment faire pour trouver le serrurier qui à procédé a l'ouverture des portes.
Le but etant de prouver l'effraction, non pas d incriminer le serrurier qui était diligenté par le propriétaire.
Je ne cesse de clamer que l'ouverture des portes à était faite par un serrurier mais personne ne semble chercher ce serrurier qui pourtant porterait la preuve qui me manque.

Par **mimi493**, le **21/01/2011 à 17:42**

Avez-vous porté plainte ?

Par **MILI69470**, le **21/01/2011 à 18:23**

Merci pour votre interet pour ma question
Oui une plainte à était déposer en gendarmerie.
Classer sans suite j'ai suivit la procedure pour amener l affaire au tribunal